

2021

Rapport d'activité



semæe

Toutes les semences pour demain

1. Le GNIS devient SEMAE

Les temps forts de 2021	10
Le projet stratégique	12
La nouvelle identité	14
Une nouvelle organisation des services	16
Les missions de la direction de la qualité et du contrôle officiel	18
Les délégations régionales	20
Horizon 2024	22

2. Accueillir, communiquer, innover, s'engager.

Mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients

Le Contrat d'objectifs et de performance	26
Plateau TV #VillageSemences	28
Pour une alimentation saine et une agriculture durable	30
Concours Les p'tits jardins gourmands	32
Le comité des enjeux sociétaux	34

Innover pour accompagner les filières en transition agroécologique

Commission Bio	36
Rencontre Filière Semences Céréales et Protéagineux	38
Betteraves et chicorée industrielle	40
Recherche et innovation pour la pomme de terre	42
Retrait des produits phytosanitaires	44

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

Installation de la section Diversité des semences	46
Fonds Collections et biodiversité	48
TIRPAA	50
Des partenariats porteurs vers tous les publics	52
Diabrotica, nouvel accord interprofessionnel	54
Voyage de presse, diversité potagère	56

Améliorer la compétitivité de la filière semences

Semeurtime	58
Chaire SEMAE	60
Relations internationales	62
Concours Prairies	64
Lin high tech	66
De nouveaux services numériques	68



SEMAE, l'interprofession de toutes les semences, pour toutes les agricultures

Les attentes vis-à-vis des semences, aussi bien de la part des membres de la filière, que des consommateurs, ou encore d'un point de vue sociétal sont énormes. Tout commence par la semence. Cette évidence ne fait que rendre encore plus cruciale notre action face aux défis de la transition agroécologique et énergétique désormais avérés, de même que vis-à-vis du changement climatique qui impacte et impactera durablement la production agricole. L'objectif de fond demeure donc de produire plus et mieux face au grand défi de l'humanité : la démographie.

Conscients de tout cela, nous avons résolument entamé au cours de l'exercice 2021 notre mutation de GNIS à SEMAE, l'interprofession de toutes les semences pour toutes les agricultures. Nous avons construit un projet stratégique à la hauteur de nos enjeux, affirmant nos valeurs clés qui seront autant de forces qui nous permettront de maintenir notre position de leader mais surtout de nous engager durablement dans l'avenir.

Les semences et les plants, au cœur des transitions

Ce rapport d'activité en est sinon le récit, tout au moins le descriptif, illustré de nombreux exemples concrets, fidèle au souci de transparence qui est désormais le nôtre.

Il faudra néanmoins faire plus encore. Solidarité et innovation guident nos actions pour accompagner et anticiper les mutations. Un nouveau défi parmi d'autres...

François Desprez
Président de SEMAE

2021, le début de la construction d'un avenir différent

Comme a bien voulu le décrire le président, nous sommes confrontés à un contexte aussi inédit que mouvant. Force est de constater que la part d'incertitude au quotidien, mais aussi à court et moyen termes a augmenté et demeurera durablement élevée.

Face à cela, quels éléments de solutions pour l'interprofession ? L'amélioration de la performance individuelle et collective évidemment, plus d'agilité et de transparence soutenus par notre réorganisation interne bien sûr, ainsi que la structuration de notre prise de parole, y compris au plus près des territoires. Il en va de même de notre soutien inconditionnel et si nécessaire à l'innovation et à la diffusion des bonnes pratiques.

Le chemin parcouru en 2021 est conséquent. Le nouvel élan offert par l'ouverture à la diversité et le dialogue avec toutes parties prenantes a mobilisé les administrateurs comme les équipes.

Mais pour le formidable outil que constitue SEMAE, tout ceci ne sera pas suffisant : plus que l'adaptation à l'environnement que l'on sait, c'est de réactivité et d'adaptabilité à de nouveaux paramètres, aussi souvent que ceux-ci changeront, dont nous devons faire preuve...

L'année 2021 a été celle du premier acte de la mise en œuvre de notre transformation, de la traduction du projet stratégique en feuille de route. Au-delà de la nécessaire agilité et du « faire », il convient désormais de « faire savoir » les missions et les objectifs de l'interprofession, afin de rendre compréhensible et lisible le rôle sociétal des organisations telles que la nôtre.

Jean-Marc Bournigal
Directeur du groupement SEMAE

2021 est le premier acte de la mise en œuvre du Projet stratégique, de l'ouverture à la diversité des semences, des pratiques et de l'accueil de ses nouveaux membres.

Cette année fut encore chahutée par la crise sanitaire. Pour autant, l'interprofession a su maintenir ses activités de concertation et d'accompagnement de la filière, et garantir la continuité des missions de service public.

Une nouvelle organisation sous le signe de la transversalité a été définie pour gagner en ouverture, développer les services, soutenir les actions des Sections. Les équipes ont traduit les engagements du plan de filière et du projet stratégique en feuille de route : Horizon 2024.

2021 c'est aussi la signature d'un Contrat d'objectifs et de performance (COP) avec l'État qui renforce la synergie entre mission de service public et autres missions interprofessionnelles de SEMAE.

1. Le GNIS devient SEMAE



UN PEU D'HISTOIRE

C'est aux prémices du XX^e siècle que l'interprofession commence à se structurer. À cette époque, les enjeux de l'alimentation des chevaux de trait sont à l'origine du besoin d'organisation. L'agriculture allait connaître bientôt de nombreuses révolutions que la filière saura accompagner.

Deuxième guerre mondiale, le premier groupement national interprofessionnel des semences et plants est constitué pour pallier les pénuries alimentaires et contribuer à l'effort de guerre.

1962, naît le GNIS, Groupement national interprofessionnel des semences, grains et plants, afin d'en organiser la production et la commercialisation et répondre aux défis alimentaires de l'après-guerre. L'interprofession se voit confier la mission de service public et devient ainsi garante de la qualité et de la certification des semences.

À chaque étape des mutations de l'agriculture française et mondiale, l'interprofession a su accompagner la filière en lui offrant des espaces de concertation, soutenir les acteurs à l'export comme à l'international, contribuer à faire évoluer la réglementation, favoriser l'innovation pour toutes les composantes de sa diversité.

Consciente de son rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité et relever les défis climatiques, comme de ses responsabilités pour la souveraineté alimentaire, l'interprofession s'est dotée d'un nouveau projet stratégique en 2021 qui débouche sur la réaffirmation des valeurs, la feuille de route Horizon 2024 et le renforcement du plan de filière. Fruit d'un travail engagé pendant trois ans, et à la demande du Ministère, il réaffirme les valeurs cardinales :

- solidarité entre acteurs et espèces ;
- ouverture aux enjeux de sécurité ;
- innovation, véritable nature de la filière ;
- responsabilité en tant que 1^{er} maillon de la chaîne alimentaire et de toutes les agricultures.

L'interprofession devient SEMAE. Elle signe son ouverture et ses engagements pour toutes les semences de demain et se tourne radicalement vers l'avenir et les attentes citoyennes.

Les temps forts de 2021

JANVIER

GNIS devient SEMAE ;
Présentation du projet
stratégique 2021-2023.

AVRIL - MAI

Réorganisation
des services,
nouvel organigramme.

MARS

#VillageSemences
100 % digital, à
Paris et en régions.

JUIN

Jean-Marc Bournigal,
directeur du groupement
SEMAE.

OCTOBRE

Chaire « Semences pour demain » SEMAE avec l'Institut Agro.

DÉCEMBRE

Conférence de presse annuelle ;
Signature du COP 2022-2024.

NOVEMBRE

Manifeste Euro-Toques ;
Enquête structure ;
Feuille de route Horizon 2024 ;
Création de la section
Diversité des semences.

Le projet stratégique et l'ouverture à la diversité des semences

Le 27 janvier 2021, le GNIS devient SEMAE. Nouveau nom, nouvelle identité graphique, traduction de l'élan de l'interprofession et des engagements qu'elle prend pour répondre aux défis du changement climatique, de la sécurité alimentaire, en responsabilité économique, sociale et environnementale. Ce changement signe également le lancement du projet stratégique, élaboré à la suite du plan de filière issu des États généraux de l'alimentation (20 juillet-21 décembre 2017).

Si l'interprofession peut s'enorgueillir de la performance de la filière notamment à l'international, ainsi que de la qualité de l'exécution des missions de service public qui lui sont confiées, il lui reste à s'approprier les attentes sociétales et à fédérer toutes les diversités.



OUVERTURE

L'ouverture du groupement aux diversités des productions, des semences et des plants, et à tous les syndicats est le marqueur essentiel de la mise en œuvre du projet stratégique. Elle se concrétise par la création d'une nouvelle section Diversité des semences, un espace de dialogue constructif, pour faciliter la diffusion de la diversité des semences, des pratiques, et des marchés, rompre l'isolement de certains acteurs et ainsi faire entendre une voix différente. Ses présidence et vice-présidence sont réservées aux nouveaux membres qui participent ainsi au renouvellement du conseil d'administration aux côtés des membres historiques.

Le décret de création de l'interprofession a été modifié afin de pouvoir accueillir en son CA les représentants du syndicalisme agricole. Au-delà de la FNSEA (deux sièges), les Jeunes agriculteurs, la Confédération paysanne et la Coordination rurale sont invités à rejoindre le tour de table.

Toutes les sections peuvent intégrer dans leurs collèges ces nouveaux membres, à l'instar de la section Pommes de terre qui fait entrer la Coordination rurale.



HORIZON 2024

Le projet stratégique 2021-2023 est soutenu par le plan d'actions opérationnel « Horizon 2024 ». Celui-ci a vocation d'être la feuille de route des près de 200 collaborateurs parisiens et en régions, engagés et volontaires à porter une filière solidaire, ouverte, innovante et responsable, et toujours leader, reconnue par son excellence technique et réglementaire.

Les résultats 2020 confirmaient une fois de plus l'excellence de la filière avec un excédent commercial dépassant le milliard d'euros. Pourtant, face aux attentes citoyennes, au niveau local comme international, l'interprofession a jugé nécessaire une transformation permettant de réaffirmer les valeurs de la filière.



Solidarité
entre acteurs et espèces.



Innovation
nature même de la filière.



Ouverture
à toutes les parties prenantes et à toutes les pratiques.



Responsabilité,
les semences et plants
sont le 1^{er} maillon de la
chaîne alimentaire.

La nouvelle identité SEMAE, toutes les semences pour demain

Changer de nom, c'est s'offrir une nouvelle bannière derrière laquelle se rassembler. C'est aussi reconnaître le changement de cap, l'ouverture et l'accueil de nouveaux membres. Quitter l'acronyme, c'est encore être plus lisible et simplifier le message, notamment à l'international.

SEMAE réaffirme l'identité de la filière : la semence et le plant. SEMAE enveloppe également agriculture et environnement, agroécologie, agroéconomie, etc. Sa signature « Toutes les semences pour demain » annonce la reconnaissance de la diversité des agricultures et l'engagement pour l'avenir. Son logo chaleureux et rayonnant, représente une rosace de graines multicolores. C'est l'emblème de la biodiversité mais aussi de la solidarité entre tous les acteurs et du dialogue sans antagonisme qui font l'interprofession.

C'est le 27 janvier 2021, lors d'une webconférence interactive que le GNIS a laissé place à SEMAE.

Les six membres du bureau, François Desprez, Pierre Pagès, Claude Tabel, Jean-François Roussel, Thomas Bourgeois et Laurent Bourdil ont présenté leur démarche de redéfinition, leur vision de la filière et de ses valeurs pour aller au-delà de l'excellence économique.



semae

Toutes les semences pour demain

Une nouvelle organisation des services

Le plan de filière, présenté au Gouvernement en décembre 2017, comptait 30 engagements répondant à trois axes. Ces ambitions nouvelles sont délibérément tournées vers la société, et à travers elle la biodiversité et la transition agroécologique. C'est pourquoi, des commissions transversales sont mises en place : communication, réglementation, fonctionnement, études et prospective, innovation, agriculture biologique. Enfin, la responsabilité sociétale, environnementale et économique de la filière est mise alors au cœur de l'action de son interprofession.

- Une nouvelle organisation s'installe. Deux directions sont créées : la direction de la Communication, et la direction des Services à la filière. Les régions sont rattachées à la direction de l'Animation filière qui regroupe également les Sections. Un secrétariat général rassemble les directions dites support de l'organisation pour soutenir sa transformation et fluidifier le quotidien notamment des Délégations régionales.
- Afin de mobiliser tous les acteurs et accélérer la transformation, le projet stratégique 2021-2023 a établi ses valeurs de solidarité, d'ouverture et de transparence, d'innovation et de progrès et enfin de responsabilité.
- Pour incarner cette mutation, l'interprofession a adopté une nouvelle identité, une nouvelle image et a repensé son organisation. Elle s'est également construit une feuille de route exigeante et réaliste : Horizon 2024.

Les missions des commissions transversales

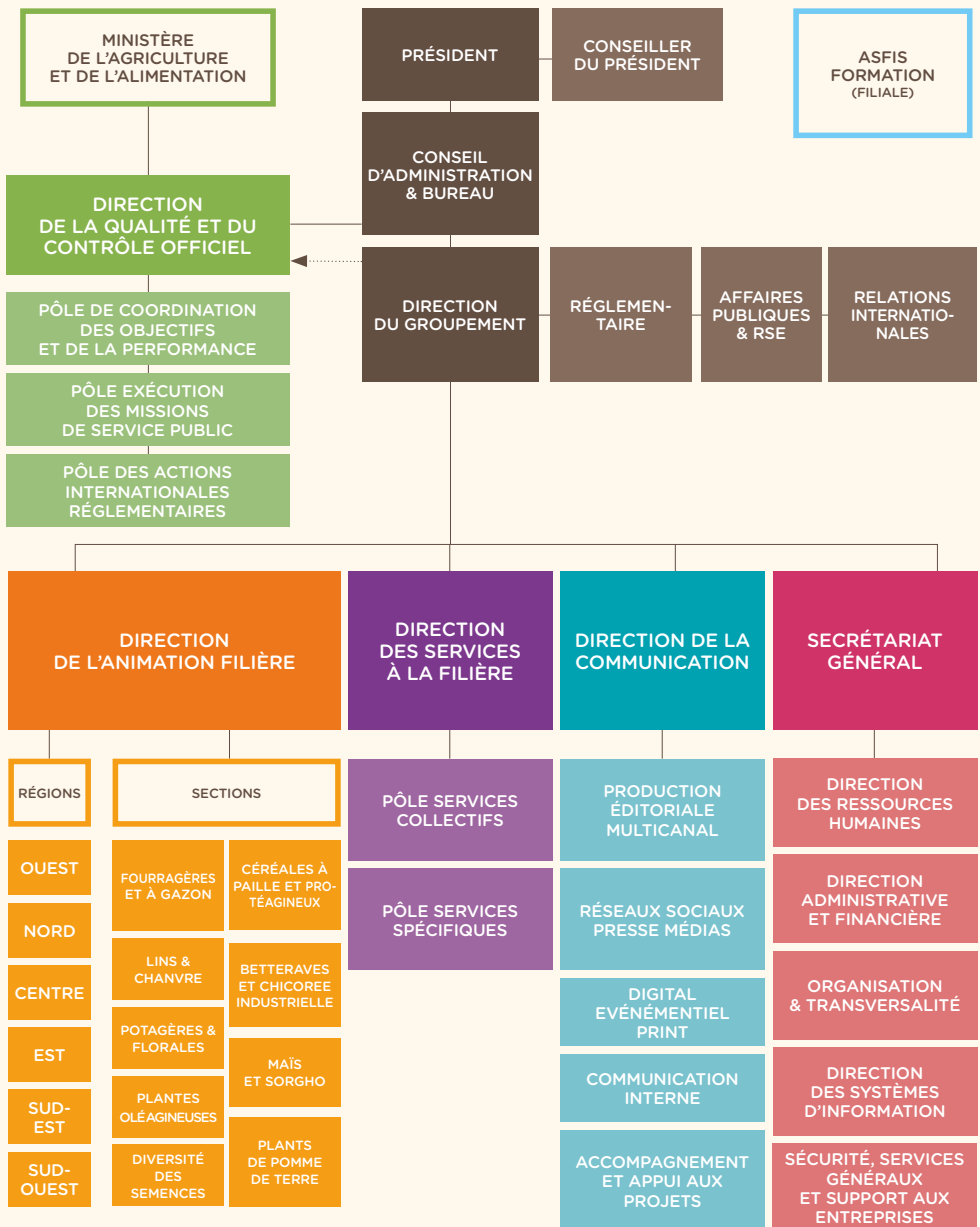
Elles ont pour objet de favoriser un fonctionnement transverse de l'interprofession et de traiter tous les sujets qui méritent d'être orientés ou arbitrés par le conseil d'administration. Leur rôle est donc de décliner les orientations stratégiques et de les faire ruisseler ; de mieux prioriser les actions de SEMAE ; de focaliser les échanges entre les Sections et leurs membres, le CA et les permanents. Leur animation est assurée par la direction de l'Animation filière.



Le Codir est renouvelé et accueille cinq nouveaux membres.



Organigramme des services



Les missions de la direction de la qualité et du contrôle officiel

La direction de la qualité et du contrôle officiel (DQCO) est constituée de trois pôles et des six antennes régionales chargées de l'exécution des missions de service public sur le terrain.

Le plan de continuité d'activité mis en œuvre pour limiter l'impact de la crise sanitaire a permis de mener les activités de terrain conformément aux procédures habituelles.

COORDINATION DES OBJECTIFS ET DE LA PERFORMANCE

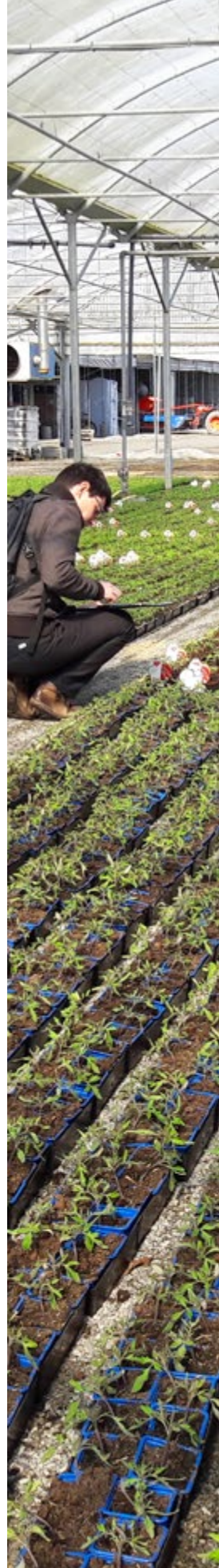
Ce pôle suit les indicateurs de réalisation des missions, dont ceux définis par le Contrat d'objectifs et de performance (signé le 9 décembre 2021). Ce pôle pilote aussi des audits pour l'application de référentiels professionnels :

- Certification Plan qualité Poussières (x35)/ European Seed Treatment Assurance (x3) ; équivalences (x26) ;
- Audits Good Seed and Plant Practices : prévenir le risque sanitaire liés à la bactérie *Clavibacter michiganensis michiganensis* (Cmm) des semences et plants de tomates ;
- Audits Végétal local, vraies messicoles (x21) : garantir la provenance locale du matériel végétal, la prise en compte de la diversité génétique, la conservation de la ressource dans le milieu naturel.

ACTIONS INTERNATIONALES RÉGLEMENTAIRES

Ce pôle créé en juin 2021 rassemble des missions anciennement assurées par les pôles SOC, Études et statistiques et Relations internationales :

- enregistrement des flux européens, d'importation et d'exportation des semences et plants ; contrôles de conformité des données enregistrées ; contrôles réglementaires ; délivrance des visas techniques sur les demandes d'importation des semences et plants ;
- mise à jour des fiches sur les exigences phytosanitaires, et suivi des mesures phytosanitaires et obstacles techniques au commerce des semences et plants ;
- représentation à l'OCDE, l'ISTA, la CEE-ONU et les instances européennes, et suivi des activités.



MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

La direction de la qualité et du contrôle officiel est l'autorité compétente pour les contrôles de commercialisation des semences et plants.

CONTRÔLE ET CERTIFICATION



Autorisation à produire

838

entreprises ont été admises au contrôle annuel et surveillées, soit 121 nouvelles admissions et 46 retraits.



Inspection des cultures

stabilité du nombre de cultures présentées.



Surveillance des lots de semences et plants soumis à certification

objectifs d'inspection des lots (CE et CH) atteints en nombre.

MISSION PHYTOSANITAIRE, INSPECTION POUR L'EXPORT ET VISA À L'IMPORTATION

Opérateurs autorisés à délivrer le passeport phytosanitaire



107

évaluations

Passeport phytosanitaire



2 379

inspections de surveillance en culture

Plan de gestion des risques phytosanitaires



35

demandes traitées

14

audits

Certificat phytosanitaire



3 888

inspections de cultures pour l'exportation

Gestion des alertes



58

dont 56 pour le ToBRFV (virus de la tomate)

Les délégations régionales

L'action de SEMAE est ancrée dans les territoires, organisés en six délégations régionales pour être au plus près des professionnels de la filière : producteurs, obtenteurs, agriculteurs, semenciers...

→ PROXIMITÉ

Si les orientations se prennent à Paris, à la direction de la qualité et du contrôle officiel et au sein des Sections, l'animation des filières est mise en œuvre par les délégations régionales. En effet, pour peser sur les décisions locales, nous devons être présents et actifs sur le terrain.

Les entreprises font face à de nouveaux défis : le changement climatique, le changement de paradigme par rapport à l'usage des produits phytosanitaires, la quête d'une production plus respectueuse de l'environnement avec des solutions durables, etc. C'est une priorité pour l'interprofession d'être à leurs côtés pour les accompagner face à ces changements.

→ DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL DE LA FEUILLE DE ROUTE

L'ancrage territorial nous permet le contact avec tous les publics, en prise avec les réalités locales. Si c'est par la semence que tout commence, nous devons être plus visibles pour susciter des vocations mais aussi faire vivre le dialogue en toute transparence sur les enjeux sociétaux avec tous les acteurs dont les citoyens. Les délégations animent et montent des projets, les accompagnent dans leurs démarches administratives et portent la voix de SEMAE et de la filière de leurs régions.

Les attentes sociétales et le changement climatique nous imposent de soutenir toutes les transitions visant à maintenir la biodiversité et toutes les formes de production de semences. Aussi, pour maintenir le niveau de compétitivité et de qualité des productions, l'innovation représente un enjeu important sur nos territoires. SEMAE y joue un rôle de catalyseur.



En 2021, #VillageSemences a fait le tour des territoires, accueilli par les délégations régionales et entreprises semencières, pour faire des focus sur les pratiques et initiatives locales.





Horizon 2024

La feuille de route des services est claire :
transformer et déployer

Sept axes mobilisent les équipes



Mettre les femmes et les hommes de SEMAE au cœur du projet stratégique :

accompagner, faire évoluer et former les collaborateurs pour donner les moyens à chacun de participer à la transformation de l'organisation.



Travailler dans un nouveau cadre de fonctionnement :

Huit actions structurent et sécurisent la mise en œuvre du projet stratégique – stratégie de communication, création de section et de commissions, signature du COP, maîtrise des risques, etc.



Mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients :

installation du Comité des enjeux sociétaux, mise en œuvre de démarches de Responsabilité Sociétale, plus de proximité et d'information, développement de partenariats pour favoriser l'enrichissement d'une offre variétale en mesure de répondre aux enjeux alimentaires et réglementaires.



Adapter l'interprofession aux enjeux actuels et futurs :

moderniser le pilotage de l'organisation et de ses systèmes d'information, apporter plus de transparence à ses membres.



Innover pour accompagner les filières en transition agroécologique :

une commission dédiée, un engagement fort aux côtés de l'INRAE, des actions pédagogiques et de recherche, etc.



Améliorer la compétitivité de la filière :

plus de proximité et de présence en régions, renforcer l'attractivité des métiers, offrir une palette de services aux acteurs de terrain, développer des outils d'évaluation des variétés et toujours accompagner les entreprises à l'international.



Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité :

contribuer activement à la conservation des ressources, adapter la législation et les modalités de contrôle aux opérateurs et à leurs marchés.

Pour relever les défis d'une souveraineté alimentaire de qualité, de la transition agroécologique et de protection de la biodiversité, de la compétitivité de la filière, l'action de l'interprofession s'est construite autour de ses quatre valeurs maîtresses : la solidarité, l'ouverture et la transparence, l'innovation et le progrès, la responsabilité.

2021 c'est aussi, pour la filière, une année d'excellence pour la balance commerciale, malgré le Brexit, des conditions climatiques peu favorables et toujours des contraintes dues au Covid.

Les sections, les délégations régionales, le Service officiel de contrôle et de certification (SOC) ayant évolué en la Direction de la qualité et du contrôle officiel, les directions ont su se mobiliser, sur tous les territoires et à toutes les échelles, avec adaptabilité et agilité.

2. Accueillir, communiquer, innover, s'engager

**Une année de transformation
et d'actions**

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Le Contrat d'objectifs et de performance

Afin de réaffirmer la synergie entre mission de service public et rôles et actions de l'interprofession, mais aussi l'impartialité et l'indépendance de la direction de la qualité et du contrôle officiel, l'État et SEMAE ont signé un Contrat d'objectifs et de performance (COP) le 9 décembre 2021.



François DESPREZ, président de SEMAE, Anne-Laure FONDEUR, directrice de la qualité et du contrôle officiel des semences et des plants, Bruno FERREIRA, directeur général de l'alimentation, pour le ministre et par délégation.



SEMAE est la seule interprofession ayant autorité compétente pour des missions de service public. Elle est assurée par la direction de la qualité et du contrôle officiel, service technique en charge du contrôle de la qualité des semences et plants, de la certification officielle des semences, de l'octroi de l'autorisation de délivrer les passeports phytosanitaires pour la circulation en UE, ainsi que des démarches techniques nécessaires à l'importation et l'exportation.

Ce document traduit l'engagement de SEMAE aux côtés du fonctionnaire nommé par le ministre de l'Agriculture à la tête de ses missions de service public, dans la transparence et pour toutes les agricultures, selon des objectifs, des moyens et des indicateurs de performance cadrés par l'État.

Ces orientations détaillées concrétisent une étape importante de la transformation de l'interprofession et de ses valeurs de solidarité, d'ouverture et transparence, d'innovation et

progrès, et de responsabilité. Parmi la quinzaine d'objectifs opérationnels dressés par le COP, on notera par exemple l'information large à destination de tous les publics et acteurs, la simplification du système de contrôle pour répondre à la diversité des semences et des pratiques de production ou la dématérialisation des démarches.

Le COP sera sujet à un suivi annuel de six indicateurs aux mesures trimestrielles, semestrielles ou annuelles.



**Le COP établit quatre axes stratégiques
pour la période 2022-2024**



**Maintenir les missions
de service public confiées
et les pérenniser.**



**Moderniser le support
à l'activité de contrôle.**



**Valoriser les missions
de service public
et assurer l'information.**



**Améliorer la qualité
de service.**

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Plateau TV #VillageSemences

Sans Salon de l'agriculture (édition supprimée face aux restrictions sanitaires), SEMAE a proposé une version 100 % digitale de #VillageSemences avec un tour des régions, offrant une quarantaine d'émissions du 8 au 13 mars 2021.

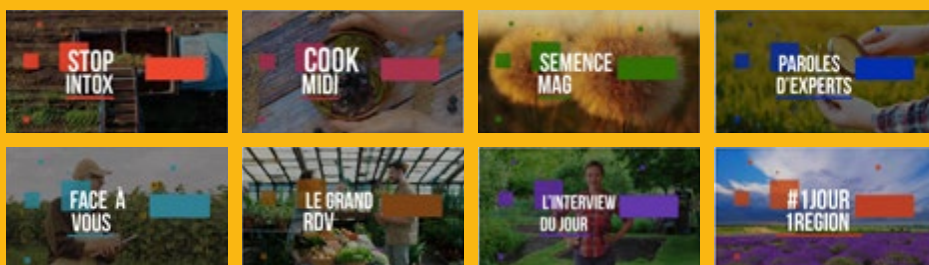
→ Durant six jours, de 9 h à 18 h, les plateaux TV de Paris et des six régions de SEMAE, ont accueilli professionnels et personnalités du monde agricole, ainsi que des élus et le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie. Paroles d'experts et séquences grand public se sont succédé afin de maintenir et animer ce grand rendez-vous annuel.

Cette agora médiatique a permis d'échanger, de débattre et de réfléchir autour du thème : « Toutes les semences au service d'une alimentation saine et sûre ».

→ Au total, 42 émissions ont été consacrées aux enjeux de la filière, mais aussi à son rôle sociétal en France comme à l'international. Les 21 émissions parisiennes ont traité de sujets tels que l'innovation, la transmission des savoirs, la préservation de la biodiversité, les vocations et carrières, etc. Dans les six régions des délégations régionales de SEMAE (Centre, Est, Ouest, Nord, Sud-Est et Sud-Ouest), des focus s'appuyant sur des entreprises et des experts locaux ont mis en lumière l'excellence des acteurs et les initiatives territoriales.



Retrouvez toutes les émissions, intervenants et invités de SEMAE et ses partenaires sur le site www.villagesemence.fr, et #VillageSemence Youtube et les réseaux sociaux.



#VillageSemence



Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Pour une alimentation saine et une agriculture durable

C'est le manifeste que SEMAE et Euro-Toques* ont
signé le 9 novembre 2021, à l'École de Paris des
Métiers de la Table.

Il affirme une ambition commune des professionnels
aux deux extrémités de la chaîne de défendre le droit
à une alimentation saine et diversifiée reposant sur
la traçabilité, quels que soient les envies, les moyens,
l'appétit ! C'est aussi l'engagement à promouvoir une
agriculture durable, en responsabilité économique,
sociale et environnementale.



Cet engagement illustre l'ambition de
l'interprofession de mieux répondre
aux attentes des consommateurs et
de la société tout entière autour des
valeurs partagées de solidarité, diversité,
innovation, transparence et du goût.



À l'occasion de la signature de ce manifeste,
une master-class réunissant deux chefs
d'Euro-Toques France et des élèves de
l'EPMT, a débouché sur la dégustation
d'un mille-feuilles de chou de Milan et
saumon en dôme accompagné d'un
soufflé de courge de la variété 'rouge vif
d'Étampes'. Recettes sur semae.fr !



« La traçabilité des semences variétales est un atout majeur
qu'il sera possible de promouvoir par la transparence, la
pédagogie et la formation afin que le consommateur puisse
demain connaître l'histoire du produit qu'il déguste et être un
acteur majeur dans la protection de notre gastronomie. »

Le chef Jacques Barnachon.

* association en charge de la sauvegarde et de la promotion des produits alimentaires de qualité et d'origine



Manifeste « Pour une alimentation saine et une agriculture durable »

SEMAE, l'interprofession des semences et plants et Euro-Toques France, association en charge de la sauvegarde et la promotion des produits alimentaires de qualité et d'origine, s'engagent.

L'ambition

Défendre vos droits à une alimentation saine et diversifiée, basée sur l'utilisation dans nos cuisines de légumes et de fruits de qualité quels que soient vos envies, vos moyens, votre appétit : telle est notre mission.

La responsabilité

Vous garantir la traçabilité et la sûreté des produits qui se retrouvent dans vos assiettes avec un cheminement connu qui intègre au sein de l'ensemble de nos activités respectives, la responsabilité relative aux conséquences économiques, sociales et environnementales.

La filière semences joue un rôle majeur dans l'agriculture et l'alimentation de demain, et doit être en capacité de relever les défis de la transition agro-écologique et de l'adaptation au changement climatique, à travers la promotion d'une agriculture durable et d'une alimentation saine.

La solidarité

Nous engageons aux côtés de celles et ceux qui innovent dans leurs pratiques et leur façon de penser afin de contribuer ensemble, face aux défis de la transition agro-écologique et de l'adaptation au changement climatique, à préserver et maintenir la diversité variétale des fruits et légumes, à contribuer à la pérennité des produits régionaux en respectant leur saisonnalité, à accompagner le développement de l'agriculture biologique et à valoriser l'utilisation de toutes les variétés.

La diversité

Chaque jour, travailler à conserver, enrichir et diffuser la biodiversité végétale, protéger et promouvoir les variétés anciennes, préserver la qualité et le goût des produits du végétal, valoriser la qualité nutritionnelle des variétés et leurs usages culinaires ainsi que les terroirs et les savoir-faire qui y sont rattachés.

L'innovation

Permettre la création de nouvelles variétés, de nouvelles saveurs, de nouvelles qualités nutritionnelles et gustatives, parce que la diversité des ingrédients contribue à une alimentation saine et un apport nutritionnel équilibré.

Le goût

Nos professionnels créent, sèment, récoltent et travaillent dans le respect des cycles naturels afin de vous garantir des goûts authentiques qui contribuent à défendre l'héritage culinaire français et européen.

Le nom

Nos professionnels ont à cœur de mettre en lumière la diversité en donnant leurs noms aux variétés de légumes et de fruits depuis nos champs jusqu'à vos assiettes.

L'engagement

Parce qu'au début de tout, il y a une semence, nous prenons position et nous engageons à promouvoir une agriculture durable et une alimentation saine et diversifiée, à faire évoluer notre façon d'être, de penser, de consommer et d'agir afin de devenir des acteurs significatifs au service du développement durable de nos sociétés.



Fait à Paris, le 9 novembre 2021

Pour SEMAE

Monsieur Jean-Pierre Alaux,
Président de la Section plantes
Potagères et Florales

Pour Euro-Toques

Monsieur Jacques Barnachon,
Président de la Commission
semences Euro-Toques

Monsieur Michel Roth,
Coprésident Euro-Toques

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Concours Les p'tits jardins gourmands



« Les P'tits Jardins Gourmands » s'est adressé aux classes maternelles et élémentaires pour une première édition en 2021, en remplacement de la Semaine du jardinage qui n'a pu se tenir pour raisons sanitaires.



Encourager la créativité, découvrir les végétaux à travers une plantation fleurie ou potagère, développer la gourmandise et la patience pour la dégustation... ! Ce sont donc plus de 10 000 élèves (2/3 en maternelle) qui ont pu être sensibilisés par leurs enseignants à la passion du jardinage et découvrir la diversité des fruits et légumes gourmands.



435 classes ont réalisé en bacs ou en jardinières, dans des carrés potagers ou le jardin de l'école, des semis de légumes, des compositions d'herbes aromatiques, des potagers en hauteur, des associations de légumes et de fleurs aux couleurs variées autour de plants de fraisières et d'arbustes à petits fruits...



- À l'inscription, les écoles ont reçu un lot de quatre posters pédagogiques autour du jardinage adaptés au niveau de leur classe afin de les accompagner dans la réalisation de leurs cultures, ainsi qu'un kit pédagogique pour jardiner à l'école.
- Les lauréats ont été récompensés par de très beaux lots. Pour le premier prix : un chèque de 500€ pour l'achat de matériel de jardinage, du deuxième au cinquième prix, d'une valeur de 300€, et du sixième au vingtième prix, des documents pédagogiques pour la classe.

La Semaine du Jardinage pour les écoles est une opération organisée conjointement par SEMAE, VAL'HOR et la Fédération des Jardineries et Animaleries de France.
Pour en savoir plus : www.jardinons-alecole.org

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Le comité des enjeux sociétaux



Pour une
agriculture
plus diverse



Défi du
changement
climatique



Érosion de la
biodiversité



Limitation des
intrants



Relocalisation
et proximité



Pierre-Benoit Joly

Engagement du plan de filière, le comité des enjeux sociétaux a vu le jour en 2021. Présidé par Pierre-Benoit Joly, économiste, sociologue et président de l'Inrae Toulouse, ce comité est composé de personnalités issues de la société civile, organisés en trois collèges (chercheurs, sociologues, scientifiques ; agriculteurs des filières traditionnelles, bio et semences paysannes ; représentants des consommateurs et utilisateurs) et nommés par le président.



Les missions du comité sont d'éclairer le conseil d'administration, de répondre à ses saisines, mais également de s'autosaisir pour offrir vision critique, expertise et alertes. Il soutient SEMAE dans l'écoute des attentes sociétales et participe à anticiper les évolutions de l'agriculture.

Premiers travaux engagés



Dans quelle mesure la semence peut-elle contribuer à répondre aux enjeux des transitions écologiques ?



Les formes de propriétés intellectuelles, bien commun et brevet.

**Innovier pour accompagner les filières
en transition agroécologique**

Commission Bio



La filière s'organise pour répondre à l'objectif prévu pour 2036 de proposer toutes les espèces en agriculture biologique, dès la semence, dès le plant, et poursuit ses travaux pour faire connaître les variétés adaptées à la Bio, plus résistantes aux attaques, au froid, à la sécheresse, etc. Le calendrier de passage en hors dérogation des espèces est bien anticipé et on constate déjà une forte baisse des dérogations.



2021 marque la 1^{re} année d'opérationnalité de la commission transversale renouvelée, composée de 24 membres de toutes les sections et de membres choisis pour leurs expertises.

**Philosophie originelle : limiter au maximum les intrants
et travailler en circuits courts afin d'aboutir à un mode de
production en économie circulaire.**

« Rien se ne crée, rien ne se perd, tout se transforme. »



La commission Bio

s'attache à l'interaction de tous les maillons de la filière - sélectionneurs, agriculteurs-multiplicateurs (mode de production spécifique), distributeurs et utilisateurs. Forte de l'engagement de ses membres très proactifs, elle mène des actions axées sur la mutualisation.



Communication technique et de valorisation de la filière semence biologique.



Accompagnement des acteurs, formation des opérateurs de contrôle du Bio sur les spécificités de la production des semences



Participation active à de nombreuses actions en régions, transfert des travaux vers les délégations régionales.



Analyse fine des marchés (fluctuations économiques, structurelles et conjoncturelles, météo, etc.), en lien avec les services à la filière.



Forte veille technique et réglementaire : révision et évolution des réglementations.

Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

Rencontre Filière Semences Céréales et Protéagineux

Après l'annulation de la Rencontres 2020 pour cause de Covid, c'est en visioconférence que SEMAE a réuni plus de 130 participants le jeudi 8 avril 2021.

André-Jean Guérin, membre de l'académie d'Agriculture et administrateur de la Fondation pour la Nature et l'Homme était le grand témoin de cette édition. Il a fait part de son optimisme sur l'évolution de l'opinion publique et des agriculteurs, et a indiqué espérer que la société se réconcilie avec la science, sans pour autant ignorer les enjeux considérables.

Trois tables rondes ont offert une matinée riche en échanges et en solutions aux prochains défis de l'agriculture.



La protection des semences 2.0

Les intervenants ont évoqué les alternatives aux traitements conventionnels pour accompagner le progrès génétique.

Les nouvelles orientations vers des enrobages ou pelliculages ont été présentées, s'appuyant sur des produits de biocontrôle pour lutter contre des pathogènes, ou de la biostimulation pour agir sur la croissance et la physiologie de la plante.

D'autres voies prometteuses de protection ont été évoquées, comme le traitement des semences avec de la vapeur.



Le progrès variétal à la conquête du territoire

Le progrès génétique qui résulte de la recherche variétale, a déjà permis une très nette amélioration du niveau de résistance aux maladies et de la qualité technologique des variétés inscrites au catalogue. Sans lui pour faire face aux aléas climatiques, nous subirions actuellement une régression qualitative et quantitative des productions.

Le secteur investit 15 à 18 % de son chiffre d'affaires. La stabilité des marchés est donc un enjeu pour maintenir cet important engagement financier.

Thierry Momont, président de la section Céréales à paille et Protéagineux de SEMAE, a appelé à un financement équitable de la recherche : le progrès doit être partagé et financé par tous.



Protéines : en route vers l'avenir

La filière protéine voit aujourd'hui émerger de nouvelles opportunités prometteuses, avec un nouveau plan de relance protéines, mais aussi de nouveaux marchés en développement.

Le principal enjeu de développement identifié est de produire de nouvelles variétés plus économes en intrants et avec un rendement supérieur, et ainsi accroître notre souveraineté protéique.

La question de la rentabilité et du financement de la recherche ont également été débattus.

Aussi, Thierry Momont, a précisé que « les membres de la section se sont exprimés en faveur de l'entrée de nouveaux représentants de la vie syndicale ainsi que des trieurs à façon s'ils souhaitent participer à nos travaux. [...] Les premiers contacts ont été pris en ce sens ».

Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

Betteraves et chicorée industrielle

Des essais techniques au service de la transition agroécologique



Le projet Agrosem (Agroécologie appliquée à la production de semences) porté par la Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences avec la contribution de la section Betteraves et chicorée industrielle, mais aussi Potagères, Céréales, Fourragères, est entré dans sa troisième année. Il s'inscrit dans une réflexion globale sur l'évolution des pratiques de production de semences pour répondre aux enjeux environnementaux et aux attentes sociétales.

Ce projet agroécologique ambitieux recherche des solutions non-chimiques pour la gestion des bioagresseurs des cultures porte-graine. Sur des parcelles dans l'Aude, le Gers et le Maine et Loire, il teste un système de culture en rotation sur huit ans, sans produit phytosanitaire de synthèse, et avec un désherbage mécanique. Chaque rotation compte au moins une céréale, un protéagineux, une fourragère, une potagère et une betterave en production de semence, ainsi que des zones refuge pour les auxiliaires (bandes fleuries et bandes enherbées).

D'autres essais techniques liés à la gestion du Lixus (charançon) ou la maîtrise des maladies foliaires ont également été mis en œuvre.



Limiter la pollution pollinique

La pollinisation de la betterave est croisée et anémophile : son pollen peut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres et polliniser les fleurs d'une autre variété. Les semences ainsi obtenues ne sont donc pas conformes aux critères de la variété souhaitée. Dans le cadre de la production de semences, c'est une pollution pollinique.

Afin de limiter les croisements indésirables, les professionnels des sections Betteraves et chicorée industrielle, et Potagères et florales de SEMAE ont renouvelé pour cinq ans l'accord interprofessionnel dans lequel ils s'engagent à cartographier l'ensemble des parcelles pour assurer des distances d'isolement suffisantes à la garantie de la pureté variétale. Ils contribuent ainsi à la préservation de la semence de *Beta* (betteraves sucrières, fourragères et potagères & poirée).



Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

Recherche et innovation pour la pomme de terre

2021 fut une année porteuse en termes de résultats sur la lutte contre les maladies et parasites de la pomme de terre : virus, jambe noire, altérations superficielles, bactéries de quarantaine, nématodes...

La section Plants de pomme de terre a soutenu quatre projets de R&D menés par inov3PT. Ces programmes ont notamment permis la mise en évidence de la transmission possible des virus par les cicadelles (insecte ravageur), la production d'un guide pour le diagnostic de la biodiversité des sols ou encore la création de NEMA-RISK, outil d'évaluation des risques pour limiter l'introduction et la dissémination des nématodes (petits vers parasites) dans les terres agricoles.



À noter également, un pic de production de plants bio. En 2021, la production de plants biologiques a démontré sa capacité à approvisionner une demande en forte croissance, pour une surface et une production record, tandis que le nombre de dérogations accordées a atteint un niveau historiquement bas, avec seulement 28 dossiers acceptés (contre 759 en 2018).

Les professionnels ont également voté le financement de nouveaux projets.



Le développement d'un outil de détection et d'identification des insectes vecteurs de virus PVY (des plus préjudiciables) grâce à des capteurs connectés.



Des tests multicritères avec une approche agroécologique pour améliorer la lutte contre les virus (optimisation de l'usage des huiles, plantes compagnes, paillage, stimulation des défenses de plantes, etc.).



Mieux comprendre l'origine des maladies de conservation du plant et tester de nouvelles techniques de nettoyage et de désinfection.



Développement d'une application smartphone d'aide à la notation des lots de plants pour l'exportation.

Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

Retrait des produits phytosanitaires

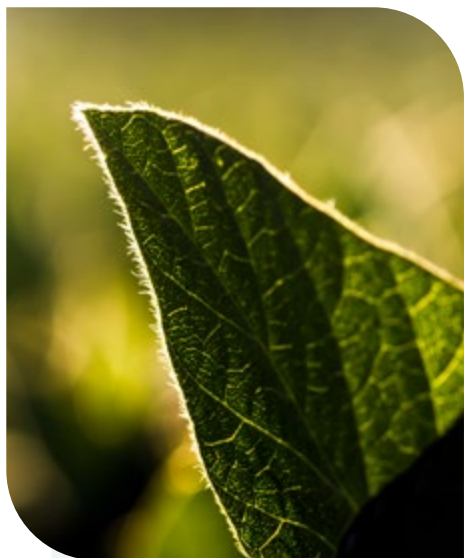
Section oléagineux

Trois programmes notables en 2021 :
le mini-séchoir expérimental, les projets Prévot et Lido
en partenariat avec Terres Innovia, les travaux sur les
plantes compagnes.



Projets Prévot et Lido : fort engagement partenarial et de coopération

Ces projets visent à réduire les dégâts provoqués par les oiseaux. Le premier s'attache à offrir des bandes attractives d'autres espèces (pois, soja, etc.) en bords de champs, semées en amont des tournesols. Le second propose de tester une méthode territoriale de prévention à la levée des grandes cultures en combinant plusieurs leviers : dates et coordination de semis, mise à disposition de ressources alimentaires alternatives... Un système d'information aidera les acteurs à planifier et évaluer leurs actions.



La section porte prioritairement des actions spécifiques techniques destinées à répondre au retrait des produits phytosanitaires. Très active sur le terrain, elle mène des expérimentations, ainsi que de nombreux tests sur les alternatives naturelles et sur les biostimulants.



Expérimentation « plantes de services »

La section développe les associations de plantes compagnes (la féverole, la lentille et le fenugrec) pour lutter contre les attaques des grosses altises sur le colza et ainsi réduire les traitements phytosanitaires.



Modalité de récolte précoce

L'objectif est de procéder à une récolte précoce pour éviter les adventices en utilisant une barre de coupe réglée haut. Cette technique inspirée d'une pratique ancienne est transférable sur d'autres espèces et rencontre un fort engouement des professionnels. Les tests se poursuivent jusqu'en 2023 dans d'autres territoires et conditions climatiques.

Installation de la section Diversité des semences

La création de la section Diversité des semences est la concrétisation d'une ambition forte issue du plan stratégique : l'ouverture à la diversité des acteurs, à toutes les semences, à toutes les pratiques de production, mais aussi à d'autres marchés, plus locaux. Elle symbolise la dynamique collective à l'œuvre au sein de la filière qui se nourrit de valeurs fortes telles que l'ouverture, la transversalité, la transparence et la responsabilité.

- Une première réunion s'est tenue en novembre 2021 pour présenter l'interprofession, son fonctionnement.
- Si les profils des membres de cette nouvelle section sont très différents, ils partagent le même but : faciliter la diffusion de la diversité des semences. Ils partagent également les enjeux réglementaires et de communication.
- Cette combinaison d'acteurs historiques et de nouveaux entrants aux attentes variées mais néanmoins complémentaires, offre un espace de dialogue riche, particulièrement attentif aux enjeux sociétaux. C'est donc dans une démarche volontairement constructive et d'ouverture que la vingtaine de membres de cette nouvelle section abordent leur action.

Parmi les premiers objectifs identifiés



Diffuser des semences locales qui ont une valeur patrimoniale pour une agriculture plus alternative.



Faire lever des verrous réglementaires en adéquation avec les marchés de proximité.



Accompagner le développement, rompre l'isolement de certains acteurs non fédérés dans leurs activités.

↙ Les nouveaux membres pourront également découvrir les services de l'interprofession, ses solutions d'accompagnement, développer des relations avec d'autres professionnels. Le président et le vice-président, rejoignent le conseil d'administration de SEMAE.

↙ Le 12 janvier 2022, le premier conseil de la Section a élu son président, Sylvain Ducroquet - trieur de semences et président du Syndicat des trieurs à façon de France (STAFF), et son vice-président, Stéphane Crozat - ethnobotaniste et historien d'art des jardins, directeur du Centre de Ressources de Botanique Appliquée (CRBA).

À terme, les travaux de la Section permettront de faire entendre toutes les voix et ainsi renforcer la filière et son rôle.

Les nouveaux membres :



**Les artisans
semenciers**
(sélection massale)



**Trois centres
de ressources
génétiques**
(retrouver, conserver
et faire perdurer les
variétés anciennes)

**Les trieurs
à façon**



**Les troqueurs
de semences**



Euro-toques



**Des représentants des
jardiniers**

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité


Fonds Collections et biodiversité



Lancé le 19 avril 2021, le Fonds de dotation pour la préservation de la biodiversité des espèces cultivées et de leurs apparentées sauvages (hors arbres forestiers), ambitionne de contribuer, par le financement d'activités d'intérêt général, à l'inventaire, à la caractérisation, à l'évaluation, à la conservation, à la gestion pérenne, à la valorisation de la biodiversité.



Porté par huit acteurs du monde des ressources génétiques végétales d'horizons divers, le Fonds de dotation s'intéresse à la diversité des espèces mais également à la diversité des acteurs et des approches, composantes à part entière de cette richesse végétale. Elles sont également porteuses de valeur patrimoniale, expression d'une culture locale, régionale ou nationale.



Un premier appel à projets vise à financer des actions permettant d'identifier les ressources ayant une importance d'un point de vue patrimonial, historique ou agronomique, et d'améliorer les connaissances et savoir-faire autour de ces ressources. Il vise également à encourager les échanges entre les acteurs et les approches multidisciplinaires pour tenir compte des spécificités biologiques, agronomiques, sociologiques de ces ressources.

SEMAE est l'un des membres fondateurs de ce Fonds de dotation confié à Marion Guillou.

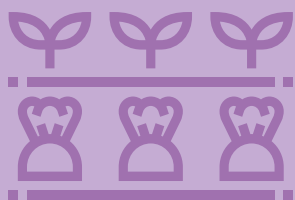
Projets retenus



À la recherche des variétés potagères et des savoir-faire perdus du Centre-Val de Loire.



Gestion et valorisation de la carotte sauvage commune en France (CAROTA).



Permettre la valorisation des variétés potagères locales par l'expérimentation maraîchère.



Caractérisation et sélection participative de la courge Sucrine du Berry.



Légumineuses à grain pour l'alimentation humaine : prospection, conservation, caractérisation et valorisation des variétés traditionnelles et obtentions Tézier issues de la moyenne vallée du Rhône en Drôme-Ardèche.

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

TIRPAA

Le **Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA)** vise à assurer la sécurité alimentaire par le biais de la conservation de la biodiversité, de l'échange et de l'utilisation durable des ressources, tout en garantissant le partage des bénéfices.



Il assure la gestion de 27 collections privées regroupant près de 37 000 plantes représentatives de la diversité de ces espèces. Il comprend aujourd'hui 1 500 000 ressources génétiques, et a permis aux pays bénéficiaires d'accéder gratuitement à quatre millions d'échantillons pour développer des plantes adaptées à leurs enjeux.



SEMAE est aux côtés de la France, par le biais du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation très engagée dans la conservation de la biodiversité, en étant la 1^{re} contributrice privée à hauteur de 175 000 € par an pour soutenir le développement, l'essai et l'utilisation de cultures adaptées au climat et mettre à disposition de la communauté scientifique des variétés de cultures vivrières à des fins de sélection internationale.

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

Des partenariats porteurs vers tous les publics

SEMAE est partenaire de grands événements, concours, études, etc. à destination de tous les publics, partout en France. Elle apporte notamment son soutien sur les aspects éducatifs et pédagogiques, afin de diffuser la biodiversité, les connaissances et les bonnes pratiques.



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Conçu pour éveiller les sens et faire découvrir à chacun la diversité et la richesse du monde des jardins, le Rendez-vous aux jardins met en valeur depuis son origine en 2003 l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue tant en ville qu'en milieu rural.

Le vendredi 4 juin, le samedi 5 et le dimanche 6 juin 2021, le ministère de la Culture a renouvelé pour la manifestation pour sa 18^e édition, sur le thème la « Transmission des savoirs ».

Le vendredi des Rendez-vous aux jardins est dédié aux scolaires et à leurs enseignants. Afin d'accompagner ces visites de façon ludique, SEMAE a proposé des kits pédagogiques comprenant :

- 1 fiche d'activité : À chacun son métier ;
- 5 jardiposters : De la graine à l'assiette, Un jardin de plantes aromatiques, À l'école de la gourmandise, Des plantes pour les pollinisateurs, En chemin pour le jardin ;
- 2 guides pratiques : Créer un jardin des 5 sens, Des activités de jardinage au fil des saisons ;
- 2 livrets d'activités ludo-pédagogiques pour les enfants.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Rendez-vous était donné le 14 décembre 2021 aux lauréats nationaux de l'année : 28 communes et 3 départements ont été distingués. À noter que les villes de Sens (Yonne) et de Mandœuvre (Doubs) ont reçu le prix de l'action éducative et pédagogique en partenariat avec SEMAE.



KANTAR

ÉTUDE KANTAR/SEMAE : LES FRANÇAIS ET LE POTAGER

Cette étude KANTAR/SEMAE démontre que cultiver son potager n'est pas un phénomène de mode, amplifié par le confinement, mais s'inscrit bien dans une pratique pérenne qui se transmet aux prochaines générations et notamment aux plus jeunes, sensibilisés dès l'école maternelle.

L'intégralité des résultats de l'enquête est consultable sur semae.fr.

- La culture d'un potager : une activité loisir, pour le plaisir de produire et manger des légumes de qualité (goûteux, frais, sains et naturels).
- Le choix des espèces et variétés : une question de goût avant tout.
- Le parcours d'achat : les proches, la principale source d'information.
- Les circuits spécialisés, les principaux lieux d'achat.
- Les jardiniers : toujours curieux d'en apprendre davantage.
- Dans le futur : une pratique pérenne qui va continuer de se transmettre aux prochaines générations.



PRIX NATIONAL DES POTAGERS

Ouvert à tous les jardiniers, ce concours récompense des jardins potagers remarquables. Ce rendez-vous annuel est organisé conjointement par la Société nationale d'horticulture de France, l'Association Jardinot, la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs et SEMAE.

Le jury d'experts, composé de représentants des partenaires, est allé à la découverte des jardins des 18 finalistes issus d'une première sélection réalisée sur dossier, selon cinq catégories :

- Jardin potager privatif ;
- Potager dans un ensemble collectif de jardins (centre de jardins, jardins familiaux...);
- Jardin potager privatif situé dans un environnement paysager (château, grand parc...);
- Jardin pédagogique, réalisé sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture ;
- Jardins partagés, mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association.

Prix remis le 24 novembre 2021.

Dotation SEMAE : ouvrage *Saveurs gourmandes du potager* pour tous les lauréats, des supports pédagogiques pour les lauréats de la catégorie Jardin pédagogique, des affiches, des dépliants et d'autres supports de communication.

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

Diabrotica, nouvel accord interprofessionnel



La chrysomèle du maïs (Diabrotica) est un ravageur dont les larves s'attaquent aux racines du maïs et peuvent provoquer des dommages sur les cultures. Mobile et prolifique, elle vole jusqu'à 70 km.

En octobre 2021, un nouvel accord interprofessionnel a été adopté pour cinq ans par la section Maïs et sorgho afin de poursuivre les actions de surveillance, de lutte et de recherche et développement contre Diabrotica virgifera virgifera (accord Le Conte) et autres dangers phytosanitaires engagées depuis 2012.



Le fonds Diabrotica composé de cinq collèges : sélection, multiplication, production, commerce, l'utilisation. Il est géré par un comité de pilotage et un comité restreint constitué d'experts issus de l'administration, de la recherche publique, de la recherche privée, des instituts techniques professionnels et de SEMAE. Diabrotica est bien le symbole d'une filière solidaire, où tous les acteurs participent à la lutte et la protection de l'invasion dans une approche intégrative et pluridisciplinaire pour le développement de méthodes de biocontrôle, et autres moyens de l'agroécologie.

**Le fonds concourt à la mise en œuvre
du plan de filière par le financement de
plusieurs actions.**



Programmes collectifs de
recherche et développement.



La formation, communication
et la valorisation des travaux de
recherche et d'innovation auprès
des agriculteurs et des autres
acteur et partenaires concernés.



L'organisation d'un dispositif
de surveillance de *Diabrotica
virgifera virgifera* sous forme d'un
réseau de sites de piégeages,
en complément transitoire
du dispositif de surveillance
biologique du territoire (SBT).



Toutes autres mesures de lutte
collective contre les dangers
phytosanitaires en cas de
progression de l'insecte.

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

Voyage de presse

« Préserver, enrichir et diffuser la diversité potagère »



« Les semences du Sambuc prennent de la graine... jusqu'au Japon »

La Provence

« La jeune pousse devenue une référence de la bio »

L'agriculteur provençal

« SEMAE soutient 32 variétés anciennes de légumes »

Agrodistribution

Secteur Vert : un reportage avec des interviews



La délégation régionale Sud-Est a organisé un voyage de presse, à Aix-en-Provence, le 9 juillet 2021. Ce fut l'occasion de présenter les actions menées par SEMAE pour préserver les ressources génétiques et contribuer à diffuser la biodiversité, et d'illustrer l'ouverture de l'interprofession à la diversité des semences.



Six journalistes de la presse agricole nationale et de la presse locale ont été accueillis à la Ferme semencière et expérimentale 100 % bio du Petit Sambuc d'Agrosemens. Spécialisée dans la production de semences potagères biologiques, elle conserve et propose aux professionnels comme aux jardiniers, un maximum de diversité génétique offrant une grande adaptabilité tout en maintenant l'identité variétale.



Cette entreprise a ainsi illustré le travail de tous les acteurs de la filière pour la préservation des variétés anciennes patrimoniales et la production de semences potagères à destination de l'agriculture biologique.

Elle a également présenté l'appui apporté par le Fonds de soutien à la maintenance des variétés du domaine public mis en place par SEMAE, avec l'exemple de la variété d'aubergine 'De Barbentane'.



« Favoriser la diffusion des variétés de légumes du domaine public »

La lettre du Végétal

« SEMAE veut plus de variétés anciennes au Catalogue des semence »

OGM'Info

« Des actions pour maintenir et diffuser les variétés du domaine public »

Vaucluse Agricole et Bulletin Semences

Améliorer la compétitivité de la filière semences

Semeurtime

Une filière dynamique et innovante, actrice de la transition agroécologique, leader international, porteuse d'emplois dans tous les territoires, à tous les niveaux de formation et offrant des perspectives d'épanouissement tant professionnel que personnel... c'est la promesse que proposent les métiers des professions de la semence !

Afin de promouvoir les métiers et les nombreuses opportunités du secteur, SEMAE a conçu une campagne de communication au ton décalé pour susciter des vocations chez les jeunes.



Son lancement a eu lieu le 11 mars 2021 sur le plateau TV #VillageSemence, dans le cadre d'une émission dédiée à l'emploi des jeunes. Un partenariat avec l'Apecita permet également de présenter le vivier d'offres d'emploi disponibles.

Cette campagne a été élaborée avec les professionnels afin de mettre en avant les métiers en tension, en s'appuyant sur des enquêtes réalisées auprès de jeunes et d'entreprises.



Elle a remporté le Grand prix de la créativité RH dans la catégorie Réseaux sociaux.

Avec humour et précision, la campagne Semeurtime, allie outils de communication numériques et papier pour toucher les jeunes sur leurs réseaux, mais aussi doter les délégations régionales et prescripteurs de l'orientation .



Une collection de visuels, au format carte postale, inspirés des codes des 14/18 ans.



Un mini-site pour s'engager, avec le décryptage de plus de 20 métiers de la filière semence (semeurtime.com).



Une série d'interviews vidéo de professionnels de la filière sur le terrain « Dis-moi pas que c'est pas vrai ».



Un compte Instagram pour ouvrir le dialogue à partir d'anecdotes, de témoignages, de vidéos, etc.



Une campagne média (publicité, spot audio, vidéos web).



Améliorer la compétitivité de la filière semences

Chaire SEMAE Institut Agrocampus Ouest

14 octobre 2021

lancement de la Chaire « Diversité, amélioration des plantes et qualité des semences pour l'agroécologie », portée par l'Institut Agro.

La chaire « Semences pour demain » est née de la collaboration initiée en 2019 pour la réalisation du MOOC Semences (disponible sur la plateforme fun-mooc.fr de France université numérique).



De gauche à droite : Arnaud MESSAGER, président de la Fondation universitaire Institut Agro, Alessia LEFEBURE, directrice Agrocampus Ouest - Institut Agro, Anne-Lucie WACK, directrice générale de l'Institut Agro et Pierre PAGES, vice-président de SEMAE



Cette rencontre entre le monde de l'enseignement, de la recherche et des professionnels a pour objectifs de sensibiliser les étudiants ingénieurs agronomes et en horticulture aux enjeux des semences et de la biodiversité, et de développer les connaissances pour la transition agroécologique. Les travaux éclaireront également les débats de société - ressources génétiques, propriété intellectuelle, nouveaux systèmes semenciers, évolution des mises sur le marché, agriculture biologique, etc. - et traiteront des techniques de production des semences, du contrôle et de la certification des réglementations ou de l'organisation des filières.



La semence,

premier maillon de la chaîne, est garante de la souveraineté alimentaire. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et du développement de l'agroécologie. Pierre Pagès, vice-président de SEMAE et parrain des deux premières promotions s'est félicité que « cette signature représente un acte fort et fondateur entre une interprofession et une grande école et réaffirme notre volonté commune de former les générations à venir au monde de la semence ». Anne-Lucie Wack, directrice générale de l'Institut Agro précise : « Cette nouvelle chaire vient appuyer une dynamique forte de l'Institut Agro sur les enjeux des productions végétales et plus particulièrement des semences pour l'agroécologie, la transition alimentaire et l'adaptation au changement climatique. Les enjeux de la préservation, de la valorisation de la biodiversité et de la mise à disposition de semences et de plants de qualité sont des vecteurs importants d'innovation agroécologique. Leur intérêt est aussi particulièrement sensible au Sud, notamment en Méditerranée ou en Afrique et l'Institut Agro a vocation à y jouer un rôle important ».



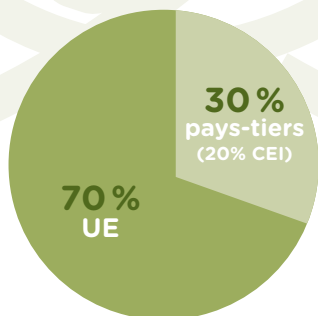
L'engagement de SEMAE

auprès de l'Institut Agro (campus d'Angers et de Rennes) s'inscrit dans une démarche, initiée dès 2017, par l'interprofession de sensibilisation des étudiants à l'intérêt des sciences du végétal. La chaire contribuera à transmettre aux jeunes générations d'ingénieurs les enjeux de préservation de la biodiversité et de l'innovation, et à accroître l'attractivité et la compétitivité de la filière par une meilleure compréhension du secteur et de son rôle à toutes les échelles.

Relations internationales

Crise sanitaire, changement climatique, accroissement de la population, contexte géopolitique, évolutions de la réglementation : la sécurité et la souveraineté alimentaires sont devenues des sujets cruciaux.

L'interprofession accompagne et soutient la filière tant dans le développement de coopérations internationales que par l'appui aux exportateurs.



2021, l'excédent commercial dépasse le milliard d'euros !

La crise Covid a poussé les pays non-souverains à augmenter leurs importations par sécurité, en particulier pour le maïs et les oléagineux. Aussi, le Brexit a imposé de nouvelles formalités de déclarations douanières, interdit certains échanges et rendu équivalences et certificats. Le pôle Affaires internationales travaille avec l'appui de l'expertise technique de la direction de la qualité et du contrôle officiel pour accompagner les entreprises dans leurs démarches à l'export : aide aux litiges, aide à l'obtention de normes, information sur la réglementation internationale et phytosanitaires, veille, etc.



Des relations bilatérales et multilatérales

SEMAE est au cœur de partenariats et coopérations avec les organisations africaines, asiatiques (congrès international annuel de l'APSA, novembre 2021), européennes, intergouvernementales, où elle apporte son expertise sur le système semencier français, la certification, les inscriptions, la protection

de la propriété intellectuelle, mais aussi la formation des exportateurs, des hauts fonctionnaires, etc.

Elle intervient notamment auprès de l'OAPI dans le cadre du projet PPOV, comme en octobre 2021 en Côte d'Ivoire pour la structuration de la filière semencière, ou à N'djamena (Tchad) sur la protection des obtentions variétales, en septembre.

L'interprofession entretient des relations bilatérales avec le Sénégal, le Burkina Faso, le Togo, mais aussi avec les états du Comité des états indépendants ou l'Ukraine (mai 2021).



Accompagnement des entreprises à l'international

L'année 2021 a été notamment marquée par le Brexit.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a mobilisé fortement les équipes. Elles ont pratiqué une veille active et participé aux groupes de travail de FranceAgrimer afin de remonter les problématiques rencontrées et d'obtenir des précisions sur les textes et exigences à venir.

Malgré l'entrée en vigueur de l'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni, son retrait du marché unique et de l'union douanière a créé des obstacles aux échanges. Une nouvelle réglementation a dû être appliquée pour l'importation et l'exportation de semences et plants, des exigences phytosanitaires, dès le 1^{er} janvier 2021. Les importations doivent respecter les catalogues nationaux et communautaires. Nombre d'espèces agricoles et potagères ont été rayées des listes tant à l'import qu'à l'export.

Aussi, selon les espèces, les importations sont soumises à des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers français par les services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire. De plus, les conditions de certification phytosanitaire pour les végétaux et produits végétaux réglementés ou hautement prioritaires se sont durcies.

L'ensemble de la documentation et les synthèses sont disponibles sur la page dédiée de semae.fr

Concours Prairies

Depuis 35 ans, les élèves et étudiants de BTS agricole et d'IUT d'agronomie découvrent leur futur rôle de technicien agricole en participant au Concours prairies.

Afin de promouvoir les métiers et les nombreuses opportunités du secteur, SEMAE a conçu une campagne de communication au ton décalé pour susciter des vocations chez les jeunes.

Concours Prairies
2021 / 2022

Organisé par SEMAE, l'interprofession des semences et plants pour les étudiants de 1^{re} année des classes de techniciens supérieurs
BTSa options : A.C.S.E / P.A. / A.P.V. / T.C. - BUT Génie Biologique

AMÉLIOREZ LE SYSTÈME FOURRAGER D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

1^{er} prix

- Un séjour de 2 jours ludique et pédagogique, incluant une journée complète dans un grand parc de loisirs
- Une tablette tactile

2^e au 4^e

- Une caméra sportive compacte haute définition

semae

C'est en binôme qu'ils se rapprochent d'une exploitation d'élevage (bovins, ovins, chèvres, chevaux, etc.) à laquelle ils proposent la réalisation d'un diagnostic complet du système fourrager et enfin un projet d'amélioration qui inclut l'introduction d'espèces fourragères.

Après échanges avec l'éleveur sur ses attentes, les difficultés rencontrées et les dimensions économiques de l'exploitation, la visite détaillée et des recherches, les jeunes rédigent un rapport fourni. Il s'agit donc d'un exercice complet qui allie les

différentes disciplines comme la zootechnie, la phytotechnie, la gestion, l'économie et la réglementation. Mais c'est également un exercice relationnel et de rédaction, une première mise en situation face à un cas concret et un professionnel.

Choisir des espèces et variétés adaptées aux conditions de l'exploitation et aux contraintes de productions améliore le système fourrager tant au niveau de la qualité que de la productivité de la prairie, de l'organisation du travail et de la rentabilité de l'exploitation. C'est pourquoi il est important pour l'interprofession que les futurs techniciens soient sensibilisés à cette question.





Un jury d'une trentaine de professionnels estime la qualité des travaux réalisés, et propose un palmarès.

Les quatre premiers binômes sont récompensés par un diplôme officiel et se retrouvent pour un séjour en Vendée pour une visite d'exploitation avec la chambre d'agriculture, et l'incontournable Puy du Fou !

Premier prix : Julien Lefebvre et Clément Hénaut (BTS APV de l'Institut de Genech) pour leur proposition technique de mise en place d'une production de méteil en cultures dérobées pour une exploitation laitière de la région de Lille.

Deuxième prix : Camille Lhermite et Maxime Loquet (IUT d'Amiens).

Troisième et quatrième prix : Marine Ducroquet et Camille Tourneboeuf (BTS APV de l'Institut de Genech), Côme Ternynck et Thomas Trouart (BTS ACSE de l'Institut de Genech).

La démarche pédagogique fait l'objet d'une convention avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche.

Améliorer la compétitivité de la filière semences

Lin high tech

Récompenser et valoriser les acteurs

La filière française est en première ligne pour répondre à l'essor du lin et du chanvre, dont la production de semences et la création variétale connaissent ainsi un nouveau dynamisme.



Cinq prix ont été ainsi décernés le 17 juin.



La section Lins et chanvre de SEMAE a souhaité récompenser et valoriser les efforts des agriculteurs ainsi que les distributeurs qui placent la France au premier rang des producteurs européens, autour de la semence lin high tech.



Elle a proposé à tous les agriculteurs producteurs de lin à fibre de participer à un grand tirage au sort « Semences certifiées de lin high tech, pour une levée homogène et une récolte homogène ». Plus de 8 000 étiquettes de semences certifiées ont été reçues, représentant au delà de 40 % des semences certifiées de lin high tech, produites dans les régions de Normandie, des Hauts-de-France, d'Ile-de-France ainsi que dans d'autres régions.



Les distributeurs ont, quant à eux, été invités à participer aux trophées de la Performance et du Dynamisme qui ont distingué les meilleures actions techniques et de communication pour promouvoir les semences certifiées de lin high tech, et le succès de commercialisation.

L'entreprise ETS DEVOGELE (77) et la coopérative EXELIENCE (62) se sont vu attribuer un trophée.

Améliorer la compétitivité de la filière semences

De nouveaux services numériques

De nouveaux outils s'ajoutent à une offre déjà conséquente disponible sur l'Extranet de SEMAE pour fluidifier les échanges et faciliter les démarches de déclarations.



DÉCLARATION DES PETITS EMBALLAGES DE PLANTS DE POMMES DE TERRE

Les plants de pomme de terre commercialisés doivent être certifiés et porter une étiquette officielle. Ils sont parfois conditionnés en petits emballages de 0,5 kg à 10 kg, de 5 à 250 plants.

Pour accompagner les entreprises dans leurs démarches et leur offrir plus d'autonomie et de prise sur la qualité de leurs données, SEMAE a développé un nouvel outil informatique accessible sur l'extranet pour la déclaration des petits emballages de pommes de terre. Toutes les données sont exportables et des états sont mis à disposition. Un peu plus d'une cinquantaine d'entreprises sont concernées par ce projet qui allie les besoins de petits emballages pour les jardiniers et la garantie de qualité.



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE TRANSFERT DE SEMENCES

Pour les transferts vers un état membre de l'Union européenne, les semences non certifiées sont accompagnées d'un document requis. Pour faciliter ces démarches, SEMAE a dématérialisé le processus.

Bénéfices pour les inspecteurs :

- indicateur du nombre de demandes en attente de validation ;
- envoi des mails à l'inspecteur et à la délégation du site de production expéditeur ;
- alerte à destination de l'inspecteur et la délégation du site de production expéditeur si le poids définitif est supérieur de 20 % du poids prévisionnel.

Bénéfices pour les utilisateurs extranet :

- déclaration du poids définitif ou prévisionnel permettant aux utilisateurs d'anticiper leur demande afin de faciliter la validation de l'inspecteur ;
- modification des lignes de lots ou cultures en cours de saisie et en brouillon ;
- demandes de transfert à destination de l'Europe facilitées.

Bénéfices pour les sites de productions :

- expéditeurs : déclaration pré-renseignés à partir des données issues du module des demandes de transfert ;
- destinataires : réalisation du suivi des transferts de semences et de la déclaration pré-renseignée (pour les destinations vers la France).

Crédits photo

Couverture : Shutterstock - wk1003mike
Page 4 : SEMAE - Thibaut Del Pino
Page 8 : SEMAE - Paul Dutronc
Page 10 : Shutterstock - Honza Krej
Page 13 : SEMAE - Paul Dutronc
Page 14 : SEMAE - Anonyme
Page 17 : SEMAE - Paul Dutronc
Page 19 : SEMAE - Karine Ramage
Page 20 : SEMAE - Anonyme
Page 21 : SEMAE - Sébastien Champion
Page 22 : Shutterstock - Sergiy Bykhunenko
Page 26 : SEMAE - Michel Adelo
Page 27 : SEMAE - Sébastien Champion
Page 29 : SEMAE - Anonyme
Page 31 : DR
Page 32 : SEMAE - Anonyme

Page 33 : Shutterstock - Roberto Zocchi
Page 33 : SEMAE - Anonyme
Page 34 : SEMAE - Héloïse Treunet
Page 35 : DR
Page 36 : SEMAE - Christophe Watremez
Page 37 : SEMAE - Anonyme
Page 39 : SEMAE - Philippe Roux
Page 40 : SEMAE - Philippe Roux
Page 41 : SEMAE - Sébastien Champion
Page 42 : SEMAE - Jerry Fromont
Page 43 : SEMAE - Jerry Fromont
Page 44 : SEMAE - Serge Rigaud
Page 45 : SEMAE - Paul Dutronc
Page 46 : LBO - Constance Renault
Page 49 : SEMAE - Paul Dutronc
Page 50 : SEMAE - Sébastien Champion

Page 52 : LBO - Constance Renault
Page 53 : SEMAE - Lanceau Truchet
Page 54 : SEMAE - Philippe Roux
Page 55 : SEMAE - Anonyme
Page 56 : SEMAE - Anonyme
Page 60 : SEMAE - Anonyme
Page 61 : SEMAE - Sébastien Champion
Page 62 : SEMAE - OAPI - DR
Page 63 : Shutterstock - Chinnapong
Page 64 : SEMAE - Paul Dutronc
Page 65 : SEMAE - Julien Greffier
Page 65 : Shutterstock - Bob Pool
Page 66 : SEMAE - Anonyme
Page 67 : SEMAE - Anonyme
Page 67 : LBO - Constance Renault
Pages 68 : SEMAE - Philippe Clavier



semæe

Toutes les semences pour demain